

Ville de Landivisiau - Séance du 4 avril 2019 - n° 2019/201

## MODIFICATION DU TABLEAU INDICATIF DES EMPLOIS COMMUNAUX

Madame Laurence CLAISSE, Maire, rappelle qu'afin d'accompagner l'évolution des services, il est proposé d'actualiser le tableau des emplois de la manière suivante :

- transformation d'un poste de rédacteur en rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe,
- transformation de 2 postes d'agent de maîtrise en agent de maîtrise principal,
- transformation de 6 postes d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe en 6 postes d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe,
- transformation d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe en agent de maîtrise.

VU l'avis favorable de la commission « Administration Générale - Personnel - Sécurité / Quartiers - Environnement - Communication - Jumelages » en date du 27 mars 2019,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Par 28 voix pour et 1 non-participation au vote (groupe « Union citoyenne pour Landivisiau »),**

**APPROUVE** la modification du tableau indicatif des emplois communaux telle que présentée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	28
POUR	28
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 4 avril 2019

**Le Maire,**  
**Laurence CLAISSE,**

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 09 AVR 2019  
Et de la publication, le... 09 AVR 2019  
Fait à Landivisiau, le... 09 AVR 2019

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL